

Saviez-vous que...

- En 2018, on estimait que 13 % de la main-d'œuvre en Amérique du Nord faisait du télétravail de façon régulière, à raison de quelques jours par mois.¹
- En 2020, 55 % des entreprises n'avaient pas de politique pour encadrer le télétravail.²
- 62 % des travailleurs ayant accompli leurs tâches à distance pendant la crise sanitaire souhaitent désormais travailler de la maison plus souvent.³

Les défis

1. Beaucoup d'entreprises ont adopté le télétravail de manière forcée durant la crise sanitaire, sans y être préparés.
2. L'expérience de télétravail a été appréciée par une majorité d'employés qui souhaitent maintenant pouvoir continuer.
3. Dans le contexte de pénurie, offrir du télétravail devient un atout considérable, voire même un essentiel.
4. Les organisations souhaitent maintenant offrir une approche hybride bénéfique pour les employés et l'entreprise.

Comment mettre en place des pratiques de télétravail durables et efficaces.

Les pistes de solution

1. Créer une équipe de projet diversifiée pour comprendre les risques et les occasions :

Il est important d'avoir des personnes provenant des différentes équipes de l'organisation (juridique, opérations, TI, RH, etc.) pour avoir une vue d'ensemble des besoins.

2. Faire une analyse d'impact et être à l'écoute des besoins des employés

Essayer de prévoir les impacts de la mise en place d'un modèle de travail hybride sur les opérations, sur les employés et sur les gestionnaires.

3. Définir une stratégie de déploiement

Penser aux communications et surtout à la gestion du changement.

4. Demeurer à l'écoute après la mise en place

Miser sur les liens de proximité (gestionnaires / équipes) pour recueillir les besoins et pour adapter les pratiques.

5. Se doter d'un plan

- a. Faire une cartographie des pratiques existantes
- b. Identifier les freins, les obstacles (ex. : la gêne, l'inexpérience, etc.) et les contextes (ex. : le télétravail)
- c. Former les gestionnaires (ils doivent comprendre comment le faire et donner l'exemple)
- d. Faire participer les employés dans l'identification des pratiques à mettre en place

6. Former les gestionnaires d'équipes

S'assurer que les gestionnaires soient adéquatement outillés pour mobiliser et pour soutenir leurs équipes dans ce nouveau mode de travail.

Sources :

1. nouvelles.umontreal.ca/article/2022/05/27/apres-deux-ans-de-pandemie-quel-avenir-pour-le-teletravail-et-le-travail-en-mode-hybride/
2. www.portailrh.org/barometrerh/doc/CRHA_teletravail_rapport-Resultat-1906-2020.pdf3. www.wrike.com/fr/blog/statistiques-sur-limplication-des-salaries-pour-bien-demarrer-2020/
3. www.portailrh.org/communiquer/2020-2021/pdf/guide-teletravail/CRHA_Guide_Teletravail-M.pdf

Avec la participation financière de :

